



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline - Travail

MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES (MINADERPV)

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE RIZ

PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE
DANS LES REGIONS DU FOLON ET DU KABADOUGOU (PAHAFK)

Source de financement :

Accord de prêt de la BOAD N° 2017031/PR CI 2018 16 00 du 02 juillet 2018

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET
AMI N° S 08/2026**

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) EN VUE DE LA
REALISATION DE L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES
EXERCICES 2024, 2025 ET 2026 DU PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO
AGRICOLE DANS LES REGIONS DU FOLON ET DU KABADOUGOU

MODE DE PASSATION : AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**METHODE DE SELECTION : SELECTION FONDEE SUR LA
QUALIFICATION DES CONSULTANTS (SQC)**

LIGNE BUDGETAIRE : 622110

**DELAI D'EXECUTION DE LA MISSION : TRENTE (30) JOURS PAR
EXERCICE**

FEVRIER 2026

FICHE D'INFORMATIONS GENERALES

Autorité Contractante : **Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK)**

1. Source de financement : Accord de prêt de la BOAD N°2017031/PR CI 2018 16 00 du 02 juillet 2018
2. Objet de l'avis à manifestation d'intérêt : **recrutement d'un consultant (firme) en vue de la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2024, 2025 et 2026 du Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK)**
3. Imputation budgétaire : **622110**
Exercice budgétaire **2026**
4. Type de marché : **Prestations intellectuelles**
5. Mode de passation : **Avis Manifestation d'Intérêt**
6. Le présent appel d'offres est composé d'**un lot unique**
7. Réservation du ou des lot(s) aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) locales (conformément au Plan de Passation des Marchés (PPM) validé).

Lot (s)	Désignation du lot	Part réservée aux PME locales	
Lot unique	Recrutement d'un consultant (firme) en vue de la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2024, 2025 et 2026 du Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK)	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
AMI N° S 08/2026
(SERVICES DE CONSULTANT)

1. Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a bénéficié d'un appui financier de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour le financement du Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK). Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat des services **d'un consultant (firme) en vue de la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2024, 2025 et 2026 du Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK)**.
2. Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objectif de solliciter des Consultants (firmes, cabinets, bureaux d'études) compétents en vue d'établir une liste restreinte pour **le recrutement d'un consultant (firme) en vue de la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2024, 2025 et 2026 du Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK)**.
3. Les services prévus au titre de cette mission consistent à conduire une mission d'audit comptable et financier. L'objectif principal est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle sur la situation financière du Projet à la fin de la période auditee et de s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.
4. Le cabinet sera recruté sur la base de la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualification des Consultants (SQC)** définies dans les Directives relatives à la sélection et l'emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Ouest Africaine de Développement.
5. La durée maximale de la mission est d'un (01) mois, soit trente (30) jours ouvrables par exercice budgétaire et portera sur les comptes du Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK), couvrant la période d'exécution allant du 01 janvier 2024 au 31 décembre 2026.
6. Les Consultants (Firmes) intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, Registre de Commerce (obligatoire), Déclaration d'Existence Fiscale (obligatoire), Quitus ARCOP à jour (obligatoire), états financiers certifiés des trois dernières années (obligatoire), expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié appuyée par des Curriculum Vitae et des diplômes, etc.). Il

est à noter que l'attestation de mise à jour CNPS et l'Attestation de Régularité Fiscale seront présentées avant la signature du contrat.

Les références des Consultants (Firmes) devront être justifiées par des attestations de bonne exécution ou des certificats correspondant à la fin des prestations.

Si le Consultant (Firme) est constitué en groupement, la manifestation d'intérêt doit inclure :

- Une copie de l'accord de groupement conclu par l'ensemble de ses membres, ou ;
- Une lettre d'intention de constituer un groupement dans l'hypothèse où sa proposition serait retenue, signée par tous ses membres et accompagnée d'une copie de l'accord de groupement proposé ;
- Une attestation de non faillite pour les entreprises étrangères datant de moins de six (6) mois à la date limite de dépôt des offres ;
- La présentation du candidat (son existence légale, organisme, personnel) ;

NB 1 : « Ne sont admis à participer à la procédure de passation du marché public que les candidats qui sont à jour de la redevance de régulation. Le quitus de non redevance délivré par l'ARCOP en est une preuve ».

En cas de non production du quitus de non redevance par un candidat, le marché ne peut lui être attribué que s'il est établi par l'ARCOP qu'il est à jour, à la date limite de réception des offres, de la redevance de régulation sur l'ensemble des marchés qui lui ont été attribués.

L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies par le soumissionnaire.

7. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection, seront conformes au cadre de passation des marchés des opérations financées par la Banque Ouest Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.boad.org>

Les Consultants (Firmes) seront classés suivant leur qualification sur la base des références fournies et jugées acceptables.

8. L'évaluation des offres se fera en trois étapes : a) Administrative consiste à vérifier la conformité des documents administratifs demandés, attention c'est une étape obligatoire. b) Technique : Selon les critères d'évaluation ci-dessous :

Critères d'appréciation	Sous critères d'appréciation	Notes détaillées	Notes totales
Nature des activités du candidat et relation avec le domaine des prestations	Cabinet d'audit et d'expertise comptable inscrit à l'ordre professionnel comptable	05	10
	Cabinet faisant profession habituelle de réviser les comptes et reconnu par l'IFAC ou la FIDEF	05	
Nombre d'années d'expérience	Moins de cinq (05) années d'expérience	00	15
	Cinq (05) années d'expérience	05	
	Entre cinq (05) à dix (10) années d'expérience	10	
	Au-delà de dix (10) années d'expérience un (01) point par année d'expérience supplémentaire pour un maximum de cinq (05) points	05	
Qualification du candidat : Spécialité dans le domaine de l'audit comptable et financier des comptes des projets de développement durant les dix (10) dernières années	Avoir réalisé au moins de cinq (05) missions similaires justifiées par des Attestations de bonne fin d'exécution	05	30
	Avoir réalisé plus de cinq (05) missions similaires justifiées par des Attestations de bonne fin d'exécution	10	
	Avoir réalisé au moins dix (10) missions similaires justifiées par des Attestations de bonne fin d'exécution	20	
	Au-delà de dix (10) missions similaires deux (02) points par mission supplémentaire pour un maximum de dix (10) points	10	
Organisation technique et managériale du cabinet	Bonne organisation technique (Existence de moyens techniques)	05	10
	Bonne organisation managériale (Existence d'un organigramme)	05	
Qualification personnel clé	Un (01) Chef de Mission, titulaire d'un diplôme d'Expert-Comptable, en Audit, Finance-Comptabilité ou équivalent, justifiant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans la réalisation des audits comptable et financier de projets de développement financés par les bailleurs de fonds notamment dans le domaine de l'agriculture ou sécurité alimentaire et ayant conduit cinq (05) missions d'audit comptable et financier de projets de développement financés par les bailleurs de fonds au cours des dix (10) dernières années dont deux	15	30

	(02) missions d'audit de projets de développement financés par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD).		
	Un (01) Auditeur confirmé, titulaire d'un diplôme en Finances et Comptabilité, en Audit, en Contrôle de gestion, en Finance ou équivalent, justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière d'audit comptable et financier de projets de développement dans le domaine de l'agriculture ou sécurité alimentaire financés par les bailleurs de fonds au cours des cinq (05) dernières années et ayant participé à la réalisation de cinq (05) missions d'audit comptable et financier de projets de développement financés par les bailleurs de fonds.	08	
	Un (01) Spécialiste en Passation de Marchés, titulaire d'un diplôme de Bac+4 en Droit, ou Commande Publique, Finance et comptabilité, ou Finance ou tout autre domaine équivalent, justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience sur les projets de développement dans le domaine de l'agriculture ou sécurité alimentaire financés par les bailleurs de fonds et ayant participé à trois (03) missions d'audit de marchés de projets de développement ou projets similaires financés par les bailleurs de fonds	07	
Clarté du document	Concision et bonne lisibilité	05	05
TOTAL GENERAL		100	

Les offres techniques n'ayant pas obtenu la note minimale de 80 points / 100 seront jugées non recevables et seront éliminées.

Les offres qui ne seront pas conformes aux termes et conditions de la présente consultation, y compris celles contenant des informations incomplètes seront disqualifiées. Tout document illisible ne sera pas pris en compte. Les cabinets ayant une note inférieure à 80 ne seront pas retenus sur la liste restreinte.

9. Les Consultants (Firmes) intéressés peuvent consulter et retirer gratuitement les Termes de Référence (TDR) ou obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux

suivantes : de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, Temps Universel (T.U) à l'adresse suivante :
Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) / Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ;
M. DIBI Serge, Spécialiste en Passation de Marchés du PAHAFK ;
Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ;
Angle Rue Paris Village Botreau Roussel ;
Cel : +(225) 07 07 13 56 94 ; Tel : + (225) 27 20 22 80 00 ;
Fax : + (225) 27 20 22 80 01 ;
Abidjan (République de Côte d'Ivoire) / 01 BP 147 Abidjan 01
Courriel : sergeo.dibi2405@outlook.fr

10. Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française, devront être adressées au **Coordonnateur de l'Unité de Gestion de Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou**, porter expressément la mention « **Avis à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un consultant (firme) en vue de la réalisation de l'audit comptable et financier des exercices 2024, 2025 et 2026 du Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK)**» sous pli fermé en cinq (05) exemplaires (01 original + 04 copies et accompagnée d'une Version Numérique intégrée sur une clé USB), et devront être déposées au plus tard, le 17/02/2026 à 10 heures 30 minutes temps universel, délai de rigueur à l'adresse suivante :

M. DIBI Serge, Spécialiste en Passation de Marchés du PAHAFK ;
Cel : +(225) 07 07 13 56 94 ; Tel : + (225) 27 20 22 80 00 ;
Fax : + (225) 27 20 22 80 01 ;
Courriel : sergeo.dibi2405@outlook.fr

11. La séance d'ouverture des plis sera effectuée par la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) publiquement le 17/02/2026 à 11 heures 00 minutes Temps Universel en présence des représentants des candidats à l'adresse suivante :

Salle de réunion de la Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP) sise au 8^{ème} de l'Immeuble CAISTAB,
Numéro de téléphone : (+225) 07 07 13 56 94
Courriel : sergeo.dibi2405@outlook.fr